

Monferran-Savès : des tablettes tactiles à l'école

Un nouvel équipement numérique



Monferran-Savès : des tablettes tactiles à l'école

Juste avant les vacances de fin d'année, les élèves de CM1-CM2 ont eu à leur disposition des tablettes tactiles. Le projet a été porté par l'enseignante, Stéphanie Beffeyte, et la conseillère municipale déléguée à l'école, Christelle Borrego.

Un nouvel équipement numérique financé par la commune.

Le conseil municipal a approuvé le 31 août dernier le projet numérique de la classe de CM1 – CM2 pour un coût de 10 000 € HT : déplacement du tableau numérique, installation d'un mini réseau (NAS), acquisition d'une visionneuse et achat de 13 tablettes tactiles ou « hybrides. » Les travaux ont eu lieu pendant les vacances de Toussaint.

Christelle Borrego est la conseillère municipale déléguée à l'éducation. Elle a défendu le projet : « Ces outils favorisent le partage de l'information, l'apprentissage individualisé, le développement des échanges entre pairs ou entre enseignants et élèves et amélioration des compétences informatiques. À notre époque, c'est une chance pour les élèves. »



Monferran-Savès : un budget « école » en progression

Le maire, Josianne Delteil, et ceux de Marestaing, Castillon-Savès, Clermont-Savès, Beaupuy et Frégouville, ont fait de l'éducation une priorité du mandat. Grâce à eux, Monferran-Savès est la commune de la Gascogne Toulousaine qui dispose du budget le plus important pour l'école (par rapport à son nombre d'habitant, étude Ressources Consultants juin 2014). Celui-ci a été porté à 1 180 € / an / élève en 2015 (+7% par rapport à 2014) puis à 1 320 € / an / élève en 2016 (+12%). Josianne Delteil explique : « Notre rôle est de préparer l'avenir. Les enseignants doivent avoir des outils mais aussi du personnel pour les aider, en maternelle. C'est pourquoi 2 Atsem à mi-temps, Astrid et Nadine, accompagnent en classe les institutrices de maternelle, en plus d'Isabelle, notre Atsem. Cette proximité est possible grâce aux communes associées, Marestaing, Castillon-Savès, Clermont-Savès, Beaupuy et Frégouville qui nous soutiennent financièrement. Je tiens à les remercier. »

+20% de subvention pour les sorties et voyages

Les sorties scolaires s'inscrivent dans la continuité des enseignements en favorisant le contact direct avec l'environnement naturel ou culturel, et avec le milieu de travail. Les découvertes et l'émotion sont indispensables aux apprentissages. Aussi, le conseil municipal a voté le 28 septembre 2016 une augmentation de la subvention à la coopérative scolaire à 2 760 € (+20%, soit 55 € par élève). Cette aide doit permettre que les enfants partent deux fois 3 jours en classe découverte au cours de leur scolarité (selon le projet des enseignants).

Christelle Borrego ajoute : « La coopérative a un très bon bilan notamment grâce à l'investissement des familles et des enseignantes pour la tombola, les stands et le repas lors de la kermesse 2016. Grâce aux parents d'élèves, la coopérative peut organiser des sorties découvertes, des projet culturels, et participer à des rencontres sportives ou acheter des jeux éducatifs. Merci à tous ! »